



In Situ
Revue des patrimoines

4 | 2004
Les réseaux de la villégiature

Les réseaux d'équipements sportifs dans les stations balnéaires : l'exemple du tennis

Françoise Rollan



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/1846>

DOI : 10.4000/insitu.1846

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Françoise Rollan, « Les réseaux d'équipements sportifs dans les stations balnéaires : l'exemple du tennis », *In Situ* [En ligne], 4 | 2004, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/1846> ; DOI : 10.4000/insitu.1846

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les réseaux d'équipements sportifs dans les stations balnéaires : l'exemple du tennis

Françoise Rollan

- 1 « Le sport, les gymnastiques, les jeux ne se développent pas isolément, et leur histoire ne peut s'envisager comme indépendante, même si elle témoigne de leur spécificité »¹.
- 2 Les réseaux d'équipements sportifs sont indissociables de l'histoire du sport et de son développement dans notre pays. Le sport est une activité physique volontaire et privée qui se développe pendant la première moitié du XXe siècle dans les pays dotés d'un système politique démocratique parlementaire. Le rôle de l'Etat a été fondamental dans le développement du sport.
- 3 D'une sorte de « manifestation de la vie élégante² » à « un système institutionnalisé de pratiques compétitives, à dominante physique, délimitées, codifiées, réglées conventionnellement³ », le sport est passé en un siècle d'une activité représentative du snobisme « de quelques jeunes gens bien nés à l'anglomanie manifeste⁴ » qui rimait avec hippisme⁵ à un phénomène populaire qui rime avec forme – santé, beauté, dynamisme, décontraction – et performance. Si en 1950, la France comptait deux millions de licenciés sportifs, en 2000 ils sont près de quatorze millions auxquels il faut ajouter plus de onze millions de Français qui font du sport hors associations. Pourtant il ne faut pas s'y tromper, « l'ampleur du phénomène ne procède pas d'une diffusion lente, mais commença de prendre son essor vers la fin des années soixante pour s'accélérer durant les dix dernières années⁶ ». Il a conquis la société tout entière en suscitant la généralisation des pratiques physiques et en s'imposant dans les représentations. « Le symbolisme sportif est devenu aujourd'hui une forme dominante du symbolisme social qui a remplacé le symbolisme militaire ou religieux⁷ ». Il n'a pas seulement envahi les médias. Il a changé nos pratiques vestimentaires, comme nos pratiques alimentaires et notre emploi du temps. Le sport, dans son acception la plus large, est bien un phénomène de société : les enquêtes sont formelles, qui précisent que si le temps consacré aux

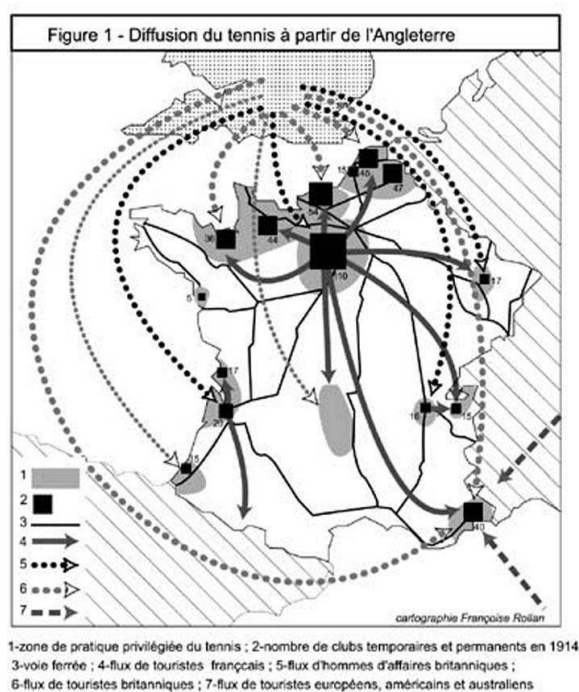
activités sportives atteint presque une heure par semaine en 1985, il ne représentait que 20 minutes en 1975⁸. Il appartient à la culture de ce dernier quart du ^{XX}e siècle.

L'installation du sport moderne : le contexte politique

- 4 Le mot sport vient du vieux français *desport* qui signifie se divertir, s'amuser. Lorsqu'il apparaît dans le Dictionnaire de l'Académie française en 1878, il désigne les courses de chevaux (*turf*) et les paris, le polo, la pêche et la chasse, l'escrime, le golf, le cricket, le canotage, les bains, autrement dit des loisirs mondains pratiqués au départ dans les stations balnéaires et thermales proches de l'Angleterre.

La fin du ^{XIX}e siècle voit la naissance du sport moderne qui s'oppose au(x) sport(s) traditionnel(s).

Figure 1



Diffusion du tennis à partir de l'Angleterre.

Cartographie ©F. Rollan.

- 5 Parmi les sports modernes encore dénommés les sports « anglais », on compte le tennis, le football, le football-rugby, le polo, le cricket, la course à pied, le golf... La naissance du sport moderne a été rendue possible grâce à l'existence d'un régime libéral parlementaire en Angleterre qui est en avance sur les autres pays. La bourgeoisie d'affaires française (commerce et industrie) entretient des relations avec l'Angleterre. De ce fait, beaucoup d'Anglais résident en France dans les ports de la mer du Nord, de la Manche (Le Havre, Rouen), de l'Atlantique (Nantes, Bordeaux) et la Méditerranée et dans les grands centres industriels du Nord (Lille-Roubaix-Tourcoing), à Lyon (industrie de la soie) et bien sûr

dans la capitale, Paris. Ils fondent les premiers *Athletics* (les clubs). De là, le sport dans son acception moderne s'est très vite diffusé sur le continent et en particulier en France dans les villes portuaires, lieux privilégiés du négoce international et dans les stations balnéaires et hydrothermales, lieux de villégiature de la bonne société en plein développement au XIXe siècle (**fig. n° 1**). Le sport participe à « un renouveau d'intérêt pour le corps auquel n'est pas étranger le climat scientifique et positiviste ambiant »⁹. Pourtant à ses débuts, il reste l'apanage de la société mondaine (noblesse et grande bourgeoisie traditionnelle). « Les sports d'origine britannique sont les attributs indispensables du prestige social »¹⁰. Les jeunes gens de bonne famille sont envoyés dans les collèges britanniques où ils apprennent les nouvelles pratiques. A leur retour sur le continent, ils ne pensent qu'à continuer à pratiquer leurs sports favoris. Les activités sportives s'observent dans les grandes villes où elles s'organisent et dans les lieux de villégiature fréquentés par les aristocrates et les bourgeois. Ainsi, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, le sport rentre peu à peu dans les mœurs, non sans difficulté car le pouvoir politique n'est pas très favorable à l'introduction des sports anglais dans le système éducatif français.

- 6 Après la défaite de 1870, avec la perte de l'Alsace-Lorraine, la France pense à la revanche. Tout incite à l'exaltation du culte de la nation-armée et à l'amour de la patrie. L'enseignement de la gymnastique militaire, destinée à former des hommes forts et vigoureux, devient obligatoire par la loi du 27 janvier 1880, des bataillons scolaires sont créés en 1882 et à partir de 1884, des sociétés conscriptives. Une telle éducation se veut intégrale, physique, intellectuelle et morale, et a pour but d'apprendre le respect de l'autorité, l'appartenance à la nation et l'unité nationale.
- 7 Face à cette éducation « globale », les défenseurs de l'éducation libérale représentée par le « sport » qui développe le goût de l'initiative, de la liberté, du « self-gouvernement » et de l'aventure ne parviennent pas à s'imposer. C'est l'idée soutenue par le baron Pierre de Coubertin. L'Etat privilégie la gymnastique méthodique, scientifique et dosée. Le sport est accusé d'être trop violent. En 1894, la rénovation des Jeux Olympiques par Pierre de Coubertin contribue à promouvoir les pratiques et l'esprit sportifs. Si les sports anglais sont introduits, ils ne touchent encore que l'aristocratie et la grande bourgeoisie et leur pratique reste confidentielle, car le développement du sport est tributaire de la législation en matière de liberté d'association (loi de 1901) et de l'existence d'équipements coûteux.

L'installation du sport moderne : le rôle de l'Etat

- 8 L'installation de la pratique sportive se fait en deux phases. Jusqu'en 1914, la première voit la découverte des différents sports : de simples loisirs sportifs amusants et distingués, ils deviennent de véritables sports avec des pratiques compétitives avant même la fin du XIXe siècle. On s'attache à fixer les règles, à organiser les différents sports au niveau national et international, à en vanter les mérites et les bienfaits, à améliorer le matériel pour certains sports comme le tennis, à faciliter l'enseignement avec la publication de nombreux manuels.
- 9 A la fin du XIXe siècle, le rôle de l'Etat dans les démocraties occidentales est étroitement défini par le contrôle que le pouvoir politique central peut légitimement exercer sur les grandes institutions sociales. Domine alors le modèle de l'intervention réduite, celui de l'Etat libéral, largement inspiré de pays comme l'Angleterre et les Etats-Unis. Selon cette

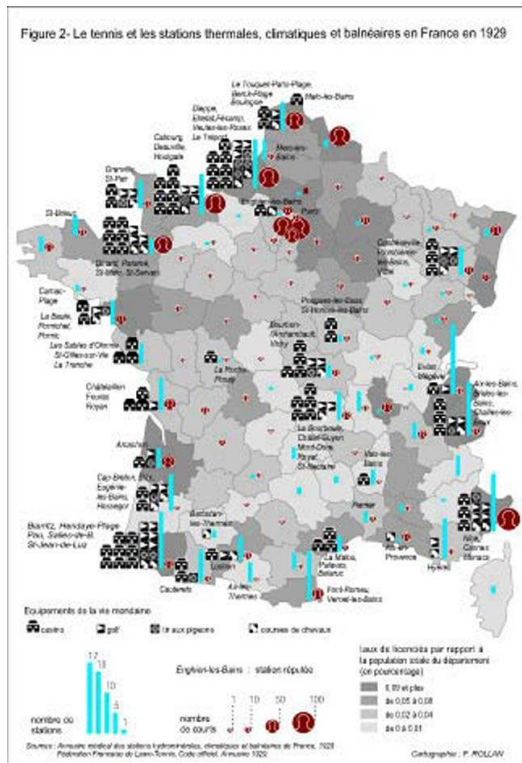
conception, née dans les milieux industriels capitalistes au XIXe siècle, l'action de l'Etat doit être limitée le plus possible. En France pourtant, dès le XIXe siècle, l'Etat s'occupe de l'éducation, et en partie de l'assistance publique et de la santé.

- 10 Des ministères sont créés ; des moyens sont donnés, avec des prélèvements fiscaux et la constitution de nouveaux groupes de fonctionnaires. Petit à petit la situation évolue vers celle d'un Etat omniprésent.
- 11 Selon J. DeFrance, J. Harvey et R. Beamish¹¹ des mesures sont prises dès le XIXe siècle pour organiser une éducation physique nationale. Les associations de sport ne reçoivent alors qu'une aide locale. Mais, très vite, l'Etat va s'impliquer dans le financement des équipements sportifs, la propagande auprès du public pour une pratique soutenue des activités physiques, l'appui technique pour la formation de pédagogues, la sécurité des pratiquants.
- 12 La transformation importante est celle qui fait passer le budget « éducation physique et sports » des ministères de la Guerre ou de l'Intérieur aux ministères de l'Instruction publique ou de la Santé. Ainsi, de l'argumentaire « défense nationale » on passe à l'argumentaire « santé publique » et « bien-être de la population », avec prise en charge par les ministères de la Santé, du Travail et de l'Education. L'éducation physique et la préparation militaire perdent du terrain au profit des activités de plein air, du sport et de l'activité physique hygiénique avec la part des loisirs grandissant.
- 13 La seconde phase, qui se situe dans l'entre-deux-guerres, voit son intégration dans la société tout entière et donc sa démocratisation. La journée de huit heures est votée à la Chambre en 1919, ce qui permet d'envisager la pratique sportive par les ouvriers. Déjà en 1906, les classes laborieuses avaient gagné le repos hebdomadaire (le dimanche). Mais c'est en 1936 que le Front populaire instaure les congés payés. Le droit au temps libre devient dès lors une réalité. En même temps, l'Etat intervient dans l'organisation du sport alors qu'il le considérait jusque-là comme appartenant à la sphère privée. Les tensions nées des conflits entre amateurs et professionnels provoquent la disparition de l'USFSA, remplacée par des fédérations unisports. Le sport des scolaires régi jusque-là par l'USFSA est réorganisé par l'Etat en 1923 avec les Comités sportifs d'Académie. Mais c'est au Front populaire que revient la création de l'Office du Sport Scolaire et Universitaire (OSSU) en 1938, puis l'Union Sportive de l'Enseignement Primaire (USEP) en 1939. Quelques municipalités épousent l'engouement de la jeunesse pour le sport et se lancent dans la construction d'équipements sportifs (stades et piscines) et ce, dès 1925. Le tennis participe comme les autres sports sinon plus fortement à ce mouvement, car il présente l'avantage de pouvoir être pratiqué par les deux sexes et à tous les âges de la vie, comme le golf d'ailleurs. De plus, il nécessite peu d'espace et un court peut être installé sur n'importe quel terrain plat. Considéré comme un jeu à son introduction en France, il est très vite devenu un sport pour certains¹², mais est resté une activité ludique et sociale pour une majorité d'autres.
- 14 L'intervention de l'Etat dans les années 20-40 se produit quand la transformation du sport revêt des aspects qui intéressent les pouvoirs publics tels la lutte contre la violence, contre le professionnalisme, et aboutit à sa reconnaissance d'utilité publique. Elle lui apporte subventions et aide technique, mais introduit aussi un contrôle. L'Etat intervient en surveillant les associations de gymnastes et en leur imposant un cadre restrictif (règlements) afin qu'elles n'empiètent pas sur le maintien de l'ordre, domaine réservé de l'armée et de la police.

- 15 Dans les années 30, le sport est placé sous la coupe d'organismes publics au moment même où il se produit un renforcement général des fonctions de l'Etat durant la crise économique. Ainsi de pratique confidentielle entre gens de la « bonne société » organisés en réseaux privés, le sport se voit conférer une place publique pour l'ensemble de la population, avec des réseaux contrôlés par l'Etat.
- 16 L'idéal de Pierre de Coubertin d'établir le mouvement olympique comme une entité internationale, indépendante des Etats et capable de discuter d'égal à égal avec eux, s'éteint avec les Jeux de 1936. Et la séparation entre organes sportifs olympiques et organes sportifs nationaux s'avèrera illusoire, le Comité international olympique (CIO) bataillant constamment contre cette fusion. En France, la fusion sera opérée entre le Comité olympique français et le Conseil national du sport, donnant l'actuel Comité national olympique du sport français (CNOSF), en 1972.
- 17 Les politiques municipales d'équipements sportifs commencent en 1925 avec les élections municipales et la loi du 25 mars 1925, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique en vue de l'établissement de terrains sportifs. Dans bien des villes y compris balnéaires, on voit s'esquisser un programme d'équipements municipaux de première génération : stade, piscine, gymnase, vélodromes, hippodromes, de grand rayonnement, complétés par des installations de proximité aux dimensions plus restreintes. Ce maillage de l'espace communal procède d'une planification urbaine visant à favoriser l'équité socio-spatiale dans le cadre d'un service des sports et de l'éducation physique.
- 18 Après la guerre, la nécessité de construire des équipements sportifs se fait plus évidente d'autant que le nombre de licenciés augmente considérablement : 850 000 en 1945, 1 750 000 en 1947, 2 325 000 en 1955. Compte tenu de la demande, les municipalités vont devoir s'engager dans une politique communale d'équipements sportifs. De plus les clubs omnisports qui possèdent un patrimoine d'installations privées traversent de réelles difficultés, n'ayant pas les moyens de rénover. Les municipalités vont opter pour la municipalisation des équipements concernés. Ce processus peut prendre en compte l'équipement sportif, l'animation, la professionnalisation de l'encadrement des activités, la vie associative elle-même (années 60 et début 70).

Le contexte social favorable aux réseaux sportifs

Figure 2



Le tennis et les stations thermales, climatiques et balnéaires en France en 1929.
Cartographie ©F. Rollan.

- 19 La société mondaine a le temps de prendre des vacances, les moyens d'avoir des loisirs coûteux et de se déplacer. Les femmes de cette société participent aux loisirs mondains, ce qui est impossible pour les femmes de la moyenne bourgeoisie qui sont cantonnées dans leur rôle de ménagères-mères de famille.

Figure 3



TROUVILLE. LA PLAGE ET LES PLANCHES. La vogue des stations balnéaires au début du XXe siècle par la société mondaine. Exemple de Trouville sur les côtes de la Manche en Normandie. Carte postale. Collection F. Rollan.

- 20 Cures dans les stations thermales, nombreuses en France, et bains de mer, en vogue depuis le dernier quart du XIXe s., font partie des rites de cette société privilégiée, qui veut aussi pratiquer un sport sur son lieu de résidence principal et souhaite retrouver cette activité lors de ses déplacements (**fig. n° 2**). Des réseaux sont ainsi créés sur les lieux de résidence et recréés sur les lieux de loisirs. Après le thermalisme, la bourgeoisie urbaine se tourne vers le bord de mer et ses plaisirs. Les stations balnéaires deviennent à la mode et les sports y prennent une place considérable, surtout après les années 1890.
- 21 Dans un premier temps, les équipements sportifs n'existent pas à proprement parler. Les champs de courses sont les premiers installés car ils correspondent à la pratique la plus ancienne (XIXe siècle), ils ne sont pas toujours de vrais hippodromes (**fig. n° 3**).

Figure 4



LE TOUQUET-PARIS-PLAGE. LE CONCOURS HIPPIQUE. HIPPIC MEETING. La vogue des concours hippiques dans la société mondaine du début du XXe siècle. Exemple du champ de courses non aménagé du Touquet-Paris-Plage sur les côtes de la Mer du Nord. Carte postale. Collection F. Rollan.

- 22 Lorsqu'ils existent, ils sont toujours aménagés sur des fonds privés. Dans de nombreuses stations balnéaires, le tennis a d'abord été pratiqué sur la plage à marée basse (**fig. n° 4**).
- 23 Au début du XXe siècle les équipements sportifs sont encore rares, et les compétitions, manifestations sportives, se déroulent le plus souvent dans des champs aménagés, sur la voie publique ou dans les rivières... que dans des stades ou des piscines. Les sportifs manquent de moyens, en dépit de l'aide de quelques mécènes (directeurs de journaux et de vélodromes).
- 24 La plupart des villes côtières ont dû se doter d'une infrastructure hôtelière, sportive (tennis, hippodromes, tirs aux pigeons, stands de tir, salles d'armes, ports de plaisance) et de loisirs (casinos, théâtres, aménagement de plages) capable de satisfaire des résidents saisonniers de plus en plus nombreux. A titre d'exemple, Nice accueille cinq mille familles dans l'hiver 1874-1875 et environ 22 000 personnes qui y séjournent plusieurs mois en 1887. Parmi les riches touristes venus goûter la douceur climatique de la Riviera, beaucoup s'adonnent aux joies du sport. Tout au long de la saison, des régates, des courses de voitures, des tournois de tennis sont organisés. Ainsi le rallye de Monte-Carlo est lancé par le prince Albert 1er en 1911, et le Grand Prix automobile est créé en 1929. L'administration monégasque a soutenu le financement d'une plage artificielle qui nécessitait une digue sous-marine. Le yachting, activité réservée aux stations balnéaires, n'est accessible, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, qu'à la grande bourgeoisie. A Cannes, la pointe de la Croisette abrite trois petits ports pouvant accueillir cinq cents bateaux de plaisance, mais, dès 1908, de nouveaux aménagements doivent être effectués.
- 25 Dans le Sud-Ouest, la douceur du climat palois avait déjà attiré les Anglais. Amenant avec eux des sports encore inconnus, ils implantèrent à Pau un golf et un hippodrome dès le milieu du XIXe siècle. Biarritz qui bénéficie de l'agrément de la mer et qui compte déjà

400 résidents britanniques vers 1870, va éclipser toutes les stations balnéaires voisines et attirer une clientèle de plus en plus aisée et cosmopolite. En 1887, elle accueille 20 000 visiteurs.

26 **Figure 5**



Berck-Plage. Le tennis sur la plage. Jeu de tennis sur la plage au début du XXe siècle, les cours aménagés n'existent pas dans la station. Exemple de Berck-plage sur la Mer du Nord. Carte postale. Collection F. Rollan.

- 27 Sur les côtes normandes, le tourisme sportif balnéaire exige la présence de trois cents hôtels en 1939. Malgré la renommée de Trouville et la réputation des plages de Cabourg, Deauville devient la station à la mode pour la bourgeoisie parisienne et internationale pendant l'entre-deux-guerres (**fig. n° 5**). Les goûts sportifs de cette clientèle mondaine demandent la construction de l'aérodrome de Saint-Gatien-des-Bois, l'extension du bassin réservé aux yachts et l'aménagement de l'hippodrome de Claire-Fontaine en 1928, s'ajoutant à celui conçu pour le Duc de Morny, créé en 1864.
- 28 Le nombre total des champs de courses passe de 277 en 1891 à 433 vingt ans plus tard. Outre la capitale, les villes d'eaux et la France de l'Ouest, la Belle époque des hippodromes se concentre sur les façades atlantique et méditerranéenne du pays (Dieppe, Paimpol, Bayonne, La Seyne-sur-Mer, Cannes et Nice).
- 29 Durant l'hiver, cette société fréquente les stations balnéaires de la Côte d'Azur où elle participe aux compétitions sportives et se déplace en été sur les côtes normandes ou de l'Atlantique. Des réseaux se créent entre les familles qui se retrouvent autour des mêmes pratiques. Si le tir et l'escrime sont l'apanage des hommes, les familles se regroupent autour du tennis, au golf, sur les champs de courses ou sur les plages.

Le tennis et l'anglomanie : apanage de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie

- 30 L'anglomanie est particulièrement développée sur les côtes de la mer du Nord et de la Manche, dans le Bordelais, sur la Côte d'Azur, dans le Lyonnais, et à Paris¹³. C'est là que le tennis fait son apparition dans le dernier quart du XIXe siècle.

Figure 6



DEAUVILLE. LA PLAGE FLEURIE – LES TENNIS. La station à la mode des côtes de la Manche pendant l'Entre-deux-guerres et ses équipements de tennis. Carte postale. Collection F. Rollan.

- 31 Jusqu'en 1914, le tennis est le sport le plus en vogue sur les côtes de la mer du Nord et de la Manche (Normandie), sur la Côte d'Azur, et dans 3 villes (Paris, Bordeaux et Lyon) où réside la grande bourgeoisie française qui côtoie les Anglais en affaires (**fig. n° 6**). Dans certaines grandes stations thermales des Vosges et du Massif Central ou des Alpes, il est aussi un signe distinctif, marqueur de la qualité de la station. Rappelons que la fréquentation croissante des stations balnéaires et thermales subit l'influence du courant hygiéniste qui existe à la fin du XIXe siècle et qui recommande des séjours dans un milieu physique propre et/ou vivifiant pour réparer les méfaits de l'environnement pollué des villes¹⁴. Jusqu'en 1914, ces séjours ne concernent que les classes privilégiées de la société. Pourtant le développement des stations côtières préfigure déjà ce qui sera plus tard un tourisme de masse. La hiérarchie des stations, en fonction de leur notoriété, est déjà en partie établie dès la fin du XIXe siècle.
- 32 L'aristocratie cherche à se mettre en valeur et à retrouver ses valeurs. L'Angleterre est la gardienne des traditions aristocratiques face à une France républicaine. Le court reste un lieu de sociabilité exclusive où la classe supérieure entretient sa propre différence. De plus, le vocabulaire utilisé est uniquement anglais, ce qui limite la pratique aux classes très aisées qui se piquent de parler anglais. Pour affirmer leur spécificité, l'aristocratie et la bourgeoisie traditionnelle défendent les principes d'amateurisme, de loisir et

d'épanouissement individuel prônés par Georges de Saint-Clair et Pierre de Coubertin. Même si la bourgeoisie qui travaille lance le sport professionnel, elle soutient pour elle-même la conception d'un sport désintéressé, comprise comme l'élément d'une sociabilité exclusive¹⁵. Cette conception de la pratique sportive est sans aucun doute un enjeu de classe, visant à sa distinction.

Figure 7



CANNES. GALLIA PALACE. LES TENNIS. Un grand hôtel à Cannes, le Gallia Palace, où a été créé un des premiers clubs de tennis de la Côte d'Azur en 1889, où se déroulaient des matchs internationaux tous les hivers. Le Gallia Tennis Club existe toujours. Carte postale. Collection F. Rollan.

- 33 L'aristocratie a vu là un moyen de se distinguer en pratiquant la compétition et de se distraire. Le tennis est prétexte à des rencontres entre gens de même groupe social. Comme en escrime, on choisit son partenaire, on se reconnaît le droit de jouer ensemble plus que de s'affronter¹⁶. Les femmes de l'aristocratie peuvent aussi jouer car ce qui distingue une femme du monde d'une bourgeoise, c'est qu'elle peut se montrer y compris dans des évolutions sportives (**fig. n° 7**)¹⁷.
- 34 Comme le jeu de paume dans la France médiévale et moderne, le tennis suscite très vite l'engouement des foules, car dès l'origine, il est parmi les sports mondains, le moins mondain. Sa visibilité est totale : très tôt les compétitions se déroulent devant le grand public, contrairement au golf, au tir au pigeon, à l'escrime ou au polo qui restent totalement confidentiels et réservés aux membres du réseau.

Le sport : un marqueur des réseaux sociaux qui évolue dans le temps

- 35 Partant du fait qu'à ses débuts, le tennis, comme les autres « sports anglais », était pratiqué uniquement par l'aristocratie et la grande bourgeoisie, cette vision doit nous conduire à différencier les pratiques en fonction des classes sociales et des réseaux sociaux. Les pratiques d'un sport dans l'espace des sports et dans l'espace social ne sont

pas figées à tout jamais. Ainsi la pratique sociale d'un sport peut évoluer en fonction de modes, de facteurs économiques et politiques. Les classes aisées peuvent se retirer au fur et à mesure que les pratiques d'un sport sont « popularisées » c'est-à-dire mise à la portée du « peuple » (du plus grand nombre) et que la manière de pratiquer devient « vulgaire » à savoir que la discrétion n'est plus respectée, ni la tenue (vêtements), donc lorsque le réseau est infiltré. Une discipline comme le tennis, qui devient accessible à toutes les classes sociales, semble susciter de nouveaux critères de sélection de la part des classes dominantes de la société qui ferment l'accès de leurs clubs aristocratiques en instituant le parrainage pour les nouveaux membres ou se tournent vers d'autres sports plus distingués, comme le golf.

Figure 8



Deauville. Au Polo. The game of Polo ; Les femmes aristocrates participent à la vie en société et assistent même aux parties de polo. Exemple de Deauville. Carte postale. Collection F. Rollan.

- 36 Même si un sport définit des limites des usages sociaux qui peuvent être faits, il peut être disponible pour plusieurs usages, lesquels dépendent de la qualité des pratiquants ou plutôt de l'interprétation qu'en font les pratiquants du moment¹⁸. Un sport socialement approprié par un groupe marqué de pratiques de distinction peut très bien être infiltré par un autre groupe si le premier groupe le veut bien. Le tennis dès ses débuts est de ce type car il n'est pas réservé à un sexe, ni à certains membres de la famille et d'autre part, les tournois se disputent dans un espace ouvert à un large public (**fig. n° 8**).
- 37 L'image du tennis est celle d'un sport capable de former les corps comme les caractères. Il est un sport gracieux et a donc de la distinction, ce qui le sépare des sports violents donc vulgaires, qui impliquent des contacts corporels. Dans le tennis, le contact se fait par balle interposée. Les classes aisées apprécient l'élégance, la beauté physique et morale, le fair-play, le jeu gratuit. Dans le tennis, les qualités hygiéniques et les qualités esthétiques sont associées. C'est ce qui en fait un sport pour les classes très aisées, car pour les classes dominées seuls la force, la violence, le contact physique et la dépense d'énergie physique comptent. Pour les classes moyennes, le caractère hygiénique d'une activité sportive avec

une pratique sans autre but qu'elle-même, sera seule considérée. Plus on s'élève dans la hiérarchie sociale plus les fonctions esthétiques et les fonctions sociales prendront de l'importance dans la pratique de tel ou tel sport. Le sport qui se pratique dans un espace fermé (physiquement et socialement) devient prétexte à des rencontres entre gens de bonne compagnie. Ainsi se créent les réseaux sportifs.

L'exemple du tennis : plusieurs modèles de pratique sportive dans l'espace français

- 38 Au début du XXe siècle, le tennis est à la fois un jeu et un sport. Durant le premier quart du XXe siècle, si le jeu est pratiqué par les citadins (sauf ceux des classes très défavorisées), avec une domination des classes aisées et dominantes, le sport est l'apanage de ces dernières uniquement. Ce n'est qu'à partir du Front populaire qu'il deviendra aussi un sport pour les classes moyennes.
- 39 Quelles sont les différentes pratiques ?
- 40 C'est un jeu familial qui se pratique sur la plage, dans les parcs publics⁶⁰ Mais c'est aussi un sport aristocratique et bourgeois qui se pratique dans des espaces « fermés » auxquels n'accèdent que ceux qui possèdent un certain capital économique, culturel et symbolique reconnu. C'est encore un sport de compétition ouvert au grand public (qui se donne à voir lors des championnats organisés par les clubs dans les grandes villes, sur les plages normandes, sur les terrains des hôtels de la Côte d'Azur...). Mais il ne faut pas oublier que le tennis est un sport éducatif et reconnu comme tel dès son apparition en France (pratiqué dans les écoles privées et militaires, mais aussi dans les colonies de vacances).

Figure 9



Royan. Les championnats se déroulent en été sur la plage, lorsque les terrains aménagés n'existent pas. C'est le cas à Royan en 1907 avant que ne soit créé le Royan Garden Tennis Club en 1910. Carte postale. Collection F. Rollan.

- 41 Les réseaux se tissent autour des équipements qui au départ sont privés, les équipements publics n'apparaissant que dans la seconde phase de développement des sports lorsque l'Etat commence à intervenir. Ce sont les terrains des casinos, des établissements thermaux, des grands hôtels, des associations (clubs, cercles), ou encore les terrains privés (propriétés privées, châteaux,^[8]) qui rassemblent un groupe encore plus étroit et les terrains sauvages (dans les parcs publics, sur les plages,^[8]) qui varient et n'accueillent que des réseaux fugitifs (**fig. n° 9**).
- 42 Les réseaux se tissent autour des pratiques qui portent la marque de la classe sociale : pratique permanente à but ludique, hygiénique, esthétique et social, pratique permanente à but compétitif, pratique occasionnelle à but compétitif, pratique occasionnelle à but ludique.
- 43 Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les réseaux se multiplient, sans pour autant se rencontrer, des pratiquants de l'aristocratie au XIXe siècle à la bourgeoisie moyenne et à la jeunesse lorsque sont institués les congés payés.
- 44 En croisant l'ensemble de ces paramètres, il est possible de définir plusieurs modèles de pratique du tennis dans l'espace français¹⁹.
- 45 a) Le tennis : une pratique régulière urbaine en général dans des lieux spécialisés, des classes sociales très aisées (aristocratie et grande bourgeoisie) signe de distinction sociale.
- 46 Des terrains de tennis sont d'abord installés dans les propriétés privées, (châteaux) comme dans le Bordelais. Très vite (avant la fin du XIXe siècle) des clubs sont créés, où l'on joue régulièrement ; des tournois locaux, puis régionaux ont lieu plusieurs fois par an ²⁰. Des tournois nationaux sont organisés à Paris qui permettent aux joueurs évoluant sur le territoire national de se rencontrer et d'évaluer leur niveau, les seuls qui rivalisent avec les Parisiens étant les Bordelais. Des courts couverts sont même créés, (notamment à Paris) afin que la pratique ne s'arrête pas en hiver ou en cas de pluie. Les clubs rassemblent des joueurs qui appartiennent au même réseau social et économique, au moins jusqu'en 1939. Ces réseaux se retrouvent à Paris ou dans leur ville, en automne, au printemps et en hiver, puis sur la Côte d'Azur en hiver et sur les côtes de la Manche ou de l'Atlantique en été ou encore dans les stations thermales. Il s'agit là de réseaux très solides autour d'équipements qu'ils ont contribué à créer. Il faut savoir aussi que les Parisiens et les provinciaux ne se mélangent pas. Ces réseaux sociaux sont en même temps des réseaux spatiaux. L'appartenance à un réseau justifie le choix du club²¹, la station balnéaire de vacances et la station thermale. Une hiérarchie s'établit ainsi.
- 47 b) Le tennis : un jeu urbain pratiqué toute l'année dans les espaces verts publics (jardins, parcs^[8]) sur des terrains non spécialisés, par des classes sociales moyennes (adultes et jeunes) qui veulent imiter les aristocrates.
- 48 Les petits bourgeois se prennent au jeu et installent des filets lors de promenades familiales dans les parcs publics, mais il ne s'agit pour eux que d'un jeu et non d'un sport. Leur pratique est occasionnelle et ne donne pas lieu à des rencontres compétitives.
- 49 c) Le tennis : un sport et un jeu éducatif, reconnu comme tel dès son apparition en France (modèle anglais importé).

- 50 Il est pratiqué toute l'année (sauf pendant les vacances d'été) dans les écoles privées car c'est un jeu social, qui forme au respect de l'adversaire et à son estime, mais c'est aussi un sport qui forme le corps par les exercices physiques qu'il nécessite : le bien jouer est signe de distinction sociale. Pour les mêmes raisons, il est enseigné dans les écoles militaires, car tout officier (dont un certain nombre avant 1914 est issu de la noblesse), doit pouvoir jouer au tennis, comme faire de l'escrime.^[22] Des réseaux existent qui rassemblent ou les fils des grandes familles ou les élèves officiers. Ces réseaux se reconstituent dans d'autres lieux lors des vacances. Le tennis est aussi pratiqué en été en tant que jeu par les enfants fréquentant les colonies de vacances, ou les jeunes citadins (garçons et filles issus de milieux défavorisés) qui sont en cure d'air à la campagne. Pour tous il est considéré comme non violent, il est un jeu éducatif et physique à la fois. Pour eux le réseau n'existe pas car ces jeunes n'ont pas les moyens de continuer à jouer sur leur lieu de résidence ni même de se retrouver.
- 51 d) Le tennis : un jeu et un sport saisonnier de station balnéaire ou thermale (pratiqué en saison d'été principalement, en hiver sur la Côte d'Azur) dans des lieux généralement spécialisés, mais aussi en plein air.
- 52 Il reproduit la pratique urbaine et l'organisation sociale. Alors que dans les établissements de bains de mer comme dans les établissements thermaux on est pris en charge pour les activités physiques de cure, généralement le matin, les curistes aspirent à avoir du temps à eux. L'après-midi est généralement réservé aux loisirs sportifs, dont ils espèrent des profits lors de rencontres durant lesquelles entre deux balles on traite d'affaires.²² Dans les stations balnéaires aristocratiques, le tennis a pu au début être pratiqué sur la plage. C'est d'ailleurs son premier lieu d'apparition en France²³. Certains tournois se sont même déroulés sur la plage lorsqu'il n'y avait pas de terrains aménagés, ni de club (Royan). La vogue des séjours à la mer reconnus pour leurs vertus hygiéniques et l'organisation du sport aidant ont amené les aristocrates et la grande bourgeoisie d'affaires à se retrouver tous les étés dans les grandes stations balnéaires de la Manche et de la mer du Nord et à y implanter des clubs avec un grand nombre de terrains de qualité ainsi que des golfs, des champs de courses et des tirs aux pigeons. C'est le cas de Cabourg, Deauville²⁴, Houlgate, Etretat, Dieppe, Le Touquet-Paris-Plage. La saison pour la Côte d'Azur se situe en hiver et là, chaque grand hôtel (Beau-Site, Gallia, Carlton, Métropole à Cannes, Continental à Nice) a ses courts où se pressent Français et étrangers (rois, princes^[25]). Les stations balnéaires moins cotées rassemblent la petite bourgeoisie. Les terrains y sont plus rudimentaires et quand il n'en existe pas, on continue à jouer sur la plage (sur les plages de la mer du Nord ou de l'Atlantique).
- 53 e) Le tennis : un jeu tranquille pour les convalescent(e)s qui fréquentent les sanatorium. Il peut être pratiqué à n'importe quel niveau, à n'importe quel rythme, par n'importe qui, hommes et femmes, sans limite d'âge. Il suffit de trouver un partenaire au même niveau de pratique.
- 54 La figure 2 montre les réseaux d'équipements des lieux où se presse la « bonne société de l'entre-deux-guerres » pour ses loisirs et sa santé.

Figure 10



CABOURG. GARDEN TENNIS CLUB. Des grands clubs privés sont créés qui n'accueillent que des membres de la haute société. Exemple du Garden Tennis Club de Cabourg. Carte postale. Collection F. Rollan.

- 55 Le tennis club fait partie d'un certain nombre d'équipements obligés pour une station digne de ce nom. Le casino, l'hippodrome, le tir aux pigeons, le golf font partie de l'établissement des bains ou de l'établissement thermal. Il est certain que toutes stations balnéaires et thermales réputées en sont pourvues²⁵. Le casino est un centre de loisirs multiples sans rapport avec la mer : jeux, théâtres, concerts, bals, fêtes diverses, salles de tir (**fig. n° 10**).

Figure 11



BIARRITZ PITTORESQUE. PLAGES, PALAIS ET CASINO. L'équipement de base d'une grande station balnéaire du début du XXe siècle : la plage, le palace et le casino. Carte postale. Collection F. Rollan.

- 56 En effet c'est dans les départements où sont installées soit des stations balnéaires (côtes de la mer du Nord à la Méditerranée), soit des villes d'eaux (Vosges, Allier, Puy-de-Dôme, Savoie, Haute-Savoie, Pyrénées), que le tennis se diffuse le plus vite. Ce sont aussi des villes où se pressent les étrangers, car les grandes stations jouissent d'une réputation internationale. Des tournois y sont d'ailleurs organisés tous les étés. A côté du tennis, de nombreuses activités sportives sont proposées aux vacanciers et curistes : le golf, le tir aux pigeons, les courses de chevaux, parfois même le polo comme à Deauville, ou le yachting dans les grandes stations balnéaires. A la vie mondaine sont aussi associés les casinos qui offrent outre les jeux, des spectacles et des concerts. Le nombre d'équipements pourrait sembler démesuré compte tenu du nombre habituel d'habitants, mais il indique la réputation de la station dont l'activité sportive et culturelle n'est que saisonnière (**fig. n° 11**).
- 57 A ces zones, il faut ajouter les départements qui comptent soit une grande ville (Lille-Roubaix-Tourcoing, Strasbourg, Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille), soit une certaine concentration d'entreprises industrielles (Aube), soit des villes de garnison comme dans le nord-est de la France. Les capitaux sont là aussi bien pour la construction, l'entretien des terrains que pour la pratique, car le tennis est encore un sport peu accessible aux classes moyennes de la société de cette période.
- 58 Durant l'Entre-deux-guerres dans le Calvados, on note que le tennis avec 12,4 % de licenciés, arrive au 2e rang des sports pratiqués dans les sociétés déclarées après le football (36,5 %)²⁶. Alors que la Côte d'Azur voit se dérouler des tournois l'hiver, les côtes normandes voient affluer les mêmes champions qui viennent disputer des tournois l'été.
- 59 A la veille de la Seconde Guerre mondiale, la diffusion du tennis, bien que générale, se fait encore de façon sélective par renforcement de ces points forts. En cinq ans, le nombre de terrains a continué de croître rapidement, puisque la Fédération en recense 1 750 en 1929

et 2 300 en 1934. Parallèlement 200 nouveaux clubs ont été créés. Seuls quelques départements très isolés et très peu peuplés, comme les Hautes-Alpes, les Basses-Alpes, le Cantal et la Lozère n'ont pas encore de clubs en 1934. Il faut dire que la période est marquée par les exploits des champions français, Borotra, Brugnon, Cochet et Lacoste qui multiplient leurs victoires en France et à l'étranger (Angleterre, Etats-Unis et Australie) et sur tout type de surface en simple et en double²⁷.

Conclusion

- 60 Il y a un décalage dans le temps entre les différents niveaux de pratiques et de pratiquants. Les quarante premières années sont l'époque d'une pratique de l'élite sociale, puis l'ouverture des sports aux classes moyennes se fait avec le changement des styles de vie et l'enseignement généralisé des sports dans les lycées et les collèges privés. Mais les classes laborieuses n'ont encore ni les moyens ni le temps de pratiquer. Après la guerre, les mesures mises en place par le Front populaire : limitation à 40 heures de la semaine de travail, 15 jours de congés payés par l'employeur, sont grandement responsables de la diffusion du tennis, sport qui pouvait être pratiqué par toutes et tous, en tout lieu.²⁸ Les classes moyennes et populaires vont pouvoir s'essayer aux pratiques des classes aisées.
- 61 La progression du tennis est calquée sur la croissance urbaine, un phénomène du XIXe siècle. Le sport est né de la grande ville et c'est dans ce cadre qu'il s'est développé²⁹.
- 62 L'image de la France du tennis correspond au début du XXe siècle à la France urbaine et à la France industrielle, celle du nord et du nord-est, englobant la Normandie et la région parisienne. Cette France urbaine est associée à la France des loisirs de l'aristocratie, comme la Côte d'Azur. C'est là que sont les capitaux nécessaires à la construction et à l'entretien des terrains.
- 63 La période qui suit la Première Guerre mondiale voit un déplacement vers l'est et le sud-est avec une emprise très nette sur l'Alsace, la région lyonnaise (Lyon, Grenoble, Saint-Etienne), la Côte d'Azur et Marseille. Paris reste le pôle principal et Bordeaux reste un des leaders en matière de développement du tennis. Toute la côte Atlantique se renforce avec notamment la Loire-Atlantique et son club phare, La Baule, qui prend le relais des grandes stations de la côte normande. L'aristocratie a perdu de son prestige, et la bourgeoisie d'affaires a pris le relais sur le terrain du tennis comme dans les stations les plus réputées. La bourgeoisie moyenne et la petite bourgeoisie les mettent à la pratique des sports aristocratiques les plus ouverts, comme le tennis et dans les stations balnéaires et thermales moins réputées et plus récentes. Durant cette période de l'Entre-deux-guerres, l'extension de la pratique ne fait que renforcer les pôles géographiques existants : la France rurale est exclue.
- 64 Qu'observe-t-on aujourd'hui dans les stations balnéaires ? Presque partout un sur-équipement par rapport à la fréquentation sur une courte période des stations. La mode du tennis est un peu passée, l'opération « 5 000 courts » dont ont aussi profité les nouvelles stations côtières comme celles des Landes et du Languedoc, fait que ces équipements sont sous-utilisés, même si le nombre de licenciés par rapport à la population totale est gonflé par un jeu d'écriture, certains prenant une licence pour pratiquer une ou deux semaines l'été. Le tennis sur la côte a été relayé par d'autres sports comme le surf et la planche à voile, qui, par la liberté qu'ils procurent, intéresse plus les

jeunes. Les ports de plaisance manquent de place, les bateaux étant de plus en plus nombreux. Pourtant certaines stations comme Arcachon ou Cannes abritent des bateaux qui ne sortent jamais. Les hippodromes des stations côtières font le plein d'activités en été. Les terrains de golf qui ont fleuri sur les côtes sont les grands bénéficiaires de cette fin du XXe siècle. Ils réussissent à garder une activité assez soutenue tout au long de l'année grâce aux opérations immobilières qui les ont accompagnés et permettent à des résidents secondaires de venir souvent ou à des joueurs non résidents de louer pour une période courte. Les golfs des Sables d'Olonne, de Lacanau, de Moliets et bien d'autres ne connaissent pas de morte saison. Des réseaux relient ces équipements sportifs et immobiliers et permettent ainsi de passer de l'un à l'autre facilement et d'avoir des parcours de difficultés variées.

NOTES

1. DURING, Bertrand. Des jeux aux sports. 1984. P. 48.
2. CHARRETON, P. Sport et sociabilité mondaine dans la littérature française. 1880-1930. **Sport/Histoire**, 1988, n° 1. P. 101.
3. BROHM, J.-M. **Sociologie politique du sport**. Paris : J.-P. Delarge éditeur, 1976. P. 45.
4. BREDIN, F. 1992, L'onde de choc du sport moderne. **Revue Pouvoirs**, 1992, n° 61. P. 8. Frédérique Bredin est à cette date ministre de la Jeunesse et des Sports.
5. CHARRETON, P. Sport et sociabilité mondaine dans la littérature française. 1880-1930. **Sport/Histoire**, 1988, n° 1. P. 104.
6. BREDIN, F. 1992, L'onde de choc du sport moderne. **Revue Pouvoirs**, 1992, n° 61. P. 18. Compte tenu des multi-adhésions, en particulier chez les jeunes, le nombre de pratiquants licenciés est sensiblement inférieur.
7. J.-M. BROHM montre dans l'ouvrage cité que « le profond enracinement populaire du sport fait que celui-ci est vécu réellement comme une culture quotidienne » (p. 239) et que « l'apparition du sport comme fait universel, sa diffusion sur toute la planète, ainsi que sa fusion avec l'appareil des moyens de communication de masse ont créé une nouvelle sphère de symbolismes sociaux qui imprègnent profondément tous les systèmes superstructureaux, toutes les sphères sémiologiques » (publicité, affiches, images télévisées, cinéma, etc.). **Sociologie politique du sport**. Paris : J.-P. Delarge éditeur, 1976. P. 276.
8. INSEE. Les emplois du temps en France en 1985-86. Annuaire statistique de la France 1991-92. INSEE 1993. P. 194.
9. HUBSCHER, Ronald (sous la dir.). **L'histoire en mouvements. Le sport dans la société française (XIXe-XXe siècle)**. Paris : Colin, 1992. P. 15.
10. HUBSCHER, Ronald (dir.). **L'histoire en mouvements. Le sport dans la société française (XIXe-XXe siècle)**. Paris : Colin, 1992. P. 68.
11. DEFRANCE, Jacques, HARVEY, Jean, BEAMISH, Rob. Les caractères originaux de l'histoire sportive française. Dans : **Jeux et sports dans l'histoire, Tome 1 : Associations et politiques**. Paris : CTHS, 1992. P. 194-195.
12. En 1891 se dispute le premier championnat de France de simple et double messieurs et en 1897, le premier championnat de France de simple dames. Entre-temps les Jeux Olympiques accueillent le tennis. En 1900, la Coupe Davis fait de celui-ci un nouveau sport athlétique

- international. En 1913 la Fédération internationale est créée. DUMONS, B., POLLET, G., BERJAT, M. **La naissance du sport moderne**. Lyon : éd. La Manufacture, 1987 (Coll. Les Olympiques). P. 44.
13. ROLLAN, Françoise, RENEAUD, Martine. **Tennis, pratiques et société**. Talence : éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1995. P. 37-54.
14. GIL DE ARRIBA, Carmen. Les vacances du corps. établissements balnéaires et activités de loisir sur la côte nord de l'Espagne, de 1868 à 1936. **Annales de Géographie**, 1996, n° 589. P. 259-262.
15. DUMONS, B., POLLET, G., BERJAT, M. **La naissance du sport moderne**. Lyon : éd. La Manufacture, 1987 (Coll. Les Olympiques). P. 163.
16. SAINT MARTIN, Monique de. La noblesse et les « sports » nobles. **Actes de la Recherche en Sciences sociales**, 1989, n° 80. P. 27.
17. SAINT MARTIN, Monique de. La noblesse et les « sports » nobles. **Actes de la Recherche en Sciences sociales**, 1989, n° 80. P. 29.
18. BOURDIEU, Pierre. **Choses dites**. Paris : Les Editions de Minuit, 1987 (Programme pour une sociologie du sport), 1987. P. 210.
19. Voir en annexe le tableau : Les modèles de pratique tennistique au début du XXe siècle.
20. Le premier club de tennis aurait été établi au Havre dès 1872, sous l'influence d'étudiants d'Oxford et de Cambridge, où l'on jouait selon des principes très proches de ceux que le Major Wingfield devait faire breveter deux ans plus tard. à Bordeaux dès 1875, le tennis était pratiqué entre gens de la bonne société, sur des terrains aménagés dans des propriétés privées. Dès avant 1880, il y avait dans le Bordelais 3 ou 4 courts de lawn-tennis. Ce jeu avait été importé d'Angleterre en 1876 par M. Johns qui, aidé de quelques amis, avait fait installer dans la cour du gymnase Bertini, place Bardineau un terrain de lawn-tennis. Le *Sport Athlétique Bordelais*, fondé en 1892, qui recrute dans le milieu du négoce du vin parmi les Anglais des entreprises portuaires, aménage, sur un terrain loué en 1896 pour les sports athlétiques, deux courts de lawn-tennis. Le Stade Bordelais possède aussi un terrain. Ces deux clubs organisent en 1896 les premières compétitions de tennis. Parallèlement, la pratique du lawn-tennis donne naissance, en 1897, à la *Société Athlétique de la Villa Primrose (SAVP)*, qui est encore l'un des premiers clubs de tennis de France. Parmi les membres fondateurs figurent les meilleurs joueurs de paume, le jeu de paume n'ayant jamais cessé d'être pratiqué à Bordeaux, en relation avec l'Angleterre. C'est autour de la SAVP que va alors s'organiser le tennis de compétition à Bordeaux. COCHET, Henri et FEUILLET, Jacques. **Tennis. Du jeu mondain au sport athlétique**. Paris : Stock, 1980. P. 229.
21. A Paris, ce n'est qu'en 1886 que fut fondé le premier club, *Le Cercle de l'île de Puteaux* avec 2 courts, qui dès sa création enregistra 200 adhésions (appartenant principalement à l'aristocratie) et en 1900, il en comptait 1 200 et avait 10 courts.
22. DUTHEIL, Frédéric. **Exercices physiques et loisirs sportifs pendant une cure thermale : l'exemple de Vichy à la Belle Epoque**. 1997. P. 44. Il est intéressant de comparer avec ce qui se passe aujourd'hui avec le golf où nombre d'affaires se traitent sur le green.
23. Les premiers « courts » furent installés, par de jeunes Anglais, sur la plage de Dinard, à marée basse, au cours de l'été 1875 (SARGE, Jean-Pierre. Sous les filets de la plage. **L'équipe Magazine**, 5 juin 1993, n° 592. P. 72).
24. A Deauville, le *Sporting Club*, présidé par le roi de Grèce et le prince Murat, fondé en 1912, met à la disposition de ses membres dix courts en terre battue et six en gazon (DÉSERT, Gabriel. **La vie quotidienne sur les plages normandes du Second Empire aux années folles**. Paris : Hachette, 1983. P. 253).
25. ROLLAN, Françoise, RENEAUD, Martine. **Tennis, pratiques et société**. Talence : éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1995. P. 75.
26. DESERT, Gabriel. **La vie quotidienne sur les plages normandes du Second Empire aux années folles**. Paris : Hachette, 1983. P. 119.
27. REBOURGEON, P. **Dictionnaire du tennis**. Paris : Fernand Nathan, 1981. 180 p.

28. ROLLAN, Françoise, RENEAUD, Martine. **Tennis, pratiques et société**. Talence : éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1995. P. 25-90.

29. ROLAND, E. Naissance et développement des sociétés sportives en Haute-Savoie. (étude chiffrée : 1860-1939). Dans : **Jeux et Sports dans l'histoire. Tome 1 : Associations et politiques**. Actes du 116ème congrès national des sociétés savantes. Chambéry, 1991. Paris : éditions du CTHS (Comité des Travaux Historiques et Scientifiques), 1992. P. 92-93.

RÉSUMÉS

Les réseaux d'équipements sportifs sont indissociables de l'histoire du sport et de son développement dans notre pays. Le sport est passé en un siècle d'une activité, représentative du snobisme à un phénomène populaire. L'installation du sport moderne a été difficile car il s'opposait aux sports traditionnels. Le rôle de l'Etat a été fondamental dans le développement du sport et surtout la loi de 1901 sur les associations a permis aux réseaux sportifs de se constituer et d'initier les réseaux d'équipements, l'Etat prenant le relais dans un second temps. Dans les stations balnéaires, dont la hiérarchie était déjà établie avant la Première Guerre mondiale, ce sont les Anglais qui ont été à l'origine de l'installation des différents sports. Les classes très aisées ont suivi et ont participé à leur diffusion. Les équipements privés ont d'abord été pris en charge par l'Etat. Mais suite aux investissements massifs des années 1980, les réseaux d'équipements sportifs sont aujourd'hui sous-utilisés une partie de l'année. Les golfs des stations balnéaires des côtes de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord organisés en réseaux grâce aux programmes immobiliers qui les accompagnent sont quant à eux, rentabilisés tout au long de l'année.

Sport facilities networks are an integral part of sport history and development in France. Starting as a snobbish activity, in one century sport became a popular phenomenon. Modern sport, going against traditional sport, met with a great many obstacles. On top of this, the legislation was not favourable since it forbade any association. Therefore the role of the State was essential. But, it was the 1901 Law concerning associations which made it truly possible for the sporting networks to be formed and for sport facilities networks to be initiated, the State taking over in a second time. On seaside resorts, the hierarchy of which was already established before WWI, the English were at the beginning of the various sports. The upper classes followed and participated actively to its spreading. Sport facilities which were private at the start had to be supported by - State. But after massive public investments during the eighties, sport facilities networks prove to be underused a major part of the year. On the opposite, the golf courses of the Atlantic, the Channel, and the North Sea Coasts seaside resorts which are network organised because they go along with property programmes, get a return all over the year.

INDEX

Mots-clés : équipements sportifs, stations balnéaires, tennis, villégiature, Pierre de Coubertin, stades, piscines, hippodromes, tirs aux pigeons, stand de tir, salles d'armes, port de plaisance, casino, théâtre, plages, Nice, La Riviera, Monte-Carlo, Prince Albert 1er, Cannes, la Croisette, Pau, golf, Biarritz, Trouville, Cabourg, Deauville, aérodrome de Saint-Gatien-des-Bois, hippodrome de Claire-Fontaine, Duc de Morny, champs de courses, Dieppe, Paimpol, Bayonne, La Seyne-sur-Mer, anglomanie, Le Touquet, Etretat, Saint-Valéry-en-Caux, Paramé, La Baule, Royan, Langrune, Coutainville, Saint-Cast-la-Garde, Berck-Plage, Pornichet, Les Sables d'Olonne, La Bourboule, Le Mont-Dore, Vittel, Contrexéville, Luchon, Paris, Bordeaux, Lyon, Nantes, Lille, Strasbourg, grand hôtel Beau-Site, grand hôtel Gallia, grand hôtel Carlton, grand hôtel Métropole, grand hôtel Continental, polo, yachting, Côte d'Azur, côtes normandes

AUTEUR

FRANÇOISE ROLLAN

directeur de recherche au CNRS, TIDE-UMR 6588. Francoise.Rollan@msha.fr